RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

OFFICE CANTONAL DESFAILLITES

VENTE IMMOBILIÈRE

Le 20 novembre 2020, à 9 h 00, aura lieu, à Genève, à la salle des ventes de l'office cantonal des faillites, 54, route de Chêne, 1208 Genève, rez-de-chaussée, la vente forcée aux enchères publiques à tout prix des immeubles inscrits au registre foncier et dépendant de la faillite de SI COMKER SA, société anonyme ayant son siège à Collonge-Bellerive.

Désignation des immeubles

Les immeubles à vendre consistent en deux bien-fonds nos 9451 et 9452, plan 39, sis respectivement route d'Hermance 24 et 22, 1222 Vésenaz, commune de Collonge-Bellerive.

Les deux parcelles se situent en zone 5 de villas.

Sur la parcelle n° 9451 de 2710 m2 sont érigés les bâtiments n° 294 (habitation à un seul logement) et n° 6261(anciennement n° 656) (bâtiment plus grand que 20 m2 non classé ailleurs (souterrain)).

Sur la parcelle n° 9452 de 2602 m2 sont érigés les bâtiments n° 6262 (habitation à un seul logement) et n° 6263 (garage privé souterrain).

Désignation des bâtiments

Parcelle nº 9451 : il s'agit d'une villa individuelle

Bâtiment principal (n°294):

villa avec une toiture 2 pans et croupes, 2 couverts à voitures et piscine intérieure, construite sur deux niveaux habitables et sous-sol (335 m2)

Parcelle nº 9452 : il s'agit d'une villa individuelle label Minergie en cours de travaux

Bâtiment principal (n°6262):

villa construite sur deux niveaux habitables avec une toiture à 4 pans, et 2 sous-sol (347 m2)

Bâtiment secondaire (n°6263):

garage au 1er sous-sol de 815 m2

Une visite sera organisée sur place le vendredi 9 octobre 2020 à 10h.

Estimation

Les estimations de l'office selon rapport de l'expert s'élèvent à :

Parcelle no 9451:

CHF 15'562'000.00

Ci. Quinze millions cinq cents soixante-deux mille francs

Parcelle no 9452:

CHF 13'700'000.00

Ci. Treize millions sept cent mille francs

Avis

Les conditions de vente, les états des charges et les expertises sont déposés à l'office cantonal des faillites et sont disponibles sur le site internet de l'office où chacun peut en prendre connaissance.

Capacité d'acquérir

Les enchérisseurs sont rendus attentifs aux dispositions légales concernant l'acquisition d'immeubles mentionnées dans les conditions de vente.

Dossier complet sur:

https://www.ge.ch/vente-aux-encheres

Nadine Savelli Chargée de faillites Tél.: + 41 22 388 89 63